



Mairie de Luynes

BP16
Place des Victoires
37230 LUYNES
Tel : 02.47.55.35.55
Fax : 02.47.55.52.56
www.luynes.fr
mairie@luynes.fr

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal reprises à l'article 2 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

MARDI 09 AVRIL 2024 À 20H30
SALLE DES FÊTES DE LUYNES

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal - Séance du 26 mars 2024.

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1) Compte de Gestion 2023 - Budget ville.
- 2) Compte Administratif 2023 - Budget ville.
- 3) Bilan de la formation des élus du Conseil Municipal - Année 2023.
- 4) Bilan des acquisitions et cessions foncières - Année 2023.
- 5) Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2023.
- 6) Budget Primitif 2024.
- 7) Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2024.
- 8) Subventions 2024 aux associations.
- 9) Subvention 2024 au budget du CCAS.
- 10) Participation pour contrat d'association École Sainte Geneviève - Année 2024.
- 11) Fonds de concours TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE.
- 12) Renouvellement de la Convention du Fonds d'Aide aux Accueils de Loisirs (FAAL) avec la CAF. Période 2024-2025.
- 13) Tarifs 2024-2025 des services du Pôle Enfance Jeunesse.
- 14) Mise à jour du règlement intérieur des services du Pôle Enfance Jeunesse.
- 15) Avenant n° 1 à la convention d'adhésion du service de médecine préventive du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.
- 16) Protection sociale complémentaire - Participation de la commune à la consultation pour la mise en place par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.
- 17) SYNDICAT DES CAVITÉS 37 - Adhésion d'une nouvelle commune.
- 18) Approbation des transferts de charges 2024 entre la Commune et la Métropole.
- 19) Convention entre la ville et la SPA relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés.

NB : Ne pas oublier de ramener le dossier des Orientations Budgétaires 2024.

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse accompagnée de ses annexes.

D'autre part, un exemplaire papier du Compte Administratif 2023 et du Budget Primitif 2024 (budget et rapport de présentation) vous seront portés à votre domicile.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Bertrand RITOURET

Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
Mr Bertrand RITOURET Mr Alain SELLIER Mme Odile RITOURET Mr Eric VERHILLE Mme Danièle HOUDU Mr Michel HIRTZ Mme Sylviane FORTUN Mr Gilles FERRAND Mme Danielle PLOQUIN Mr Daniel PERRICHOT Mr Jean-Marc CHATEAU Mr Pascal ARRAGAIN Mme Christine MENORET Mme Sophie BORÉ Mme Claire CARTIER Mr Olivier DOUSSET Mme Hélène ODENT	Mme Renata MOREIRA ROCHA Mme Aurélie LERICHE Mr Xavier BINET Mr Antoine MAQUIN Mme Lyn FAIPOUX Mr Pascal NOYAU Mr Yoann LAFAUX Mr Mikaël TOST Mme Florence METIVIER Mr Eric GUILMET Mr François BOUGAULT Mr Erick MORCHOISNE	<u>POUR PARTICIPATION</u> M. Gérard PERRIER DGS
		<u>POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE</u>
		Administration Générale
		<u>POUR INFORMATION</u>
		M. Philippe BOISMARD Correspondante NR Mr Vincent DUPRÉ

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjointes puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.